



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

immigration

Question au Gouvernement n° 3671

Texte de la question

SITUATION À CALAIS

M. le président. La parole est à M. Yann Capet, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Yann Capet. Monsieur le ministre de l'intérieur, je tiens tout d'abord à rendre hommage au courage et à la patience de la population du Calais qui, depuis plus de quinze ans, subit une situation qui la dépasse (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen*), sans jamais oublier qu'il s'agit d'un drame humain qui touche des hommes, des femmes et des enfants qui, pour la plupart d'entre eux, fuient la guerre et les atrocités.

La détresse des réfugiés se conjugue avec celle des habitants, des commerçants, des entreprises, qui sont confrontés à des difficultés économiques sans précédent et en appellent au Président de la République et au soutien de l'économie locale, dans un territoire qui voit son image profondément dépréciée.

La seule voie possible, c'est de ne pas instrumentaliser, mais au contraire de gérer et d'organiser la situation migratoire en faisant preuve à la fois d'humanité envers des êtres humains contraints à l'exil et de fermeté à l'encontre de tous ceux qui exploitent cette situation.

Calais symbolise aujourd'hui une crise migratoire qui s'inscrit dans la durée et nécessite une approche globale. L'Europe se doit de répondre à ce défi. Elle ne pourra le faire sans solidarité, en se limitant à la seule question des frontières intérieures.

La situation de Calais est également directement liée à sa proximité avec la Grande-Bretagne, car de nombreux réfugiés, parfois des mineurs isolés, souhaitent y rejoindre de la famille. Le sommet franco-britannique qui se tiendra dans quarante-huit heures à Amiens ne peut éluder cette question.

Sur le plan national, la lutte contre les filières, la reconduite des personnes en situation irrégulière, l'organisation de l'accueil à Calais et dans une centaine de centres d'accueil et d'orientation situés sur l'ensemble du territoire national, forment un tout qui doit permettre d'affronter cette situation avec humanité.

Des améliorations sont évidemment possibles, notamment, dans la concertation avec les associations et l'accompagnement vers une véritable socialisation.

Mais ce qui domine l'actualité depuis hier, c'est le démantèlement nécessaire du camp de Calais où de nombreux réfugiés se sont bâtis des abris de fortune avec l'aide des associations. Pouvez-vous préciser à la représentation nationale les conditions dans lesquelles ...

M. le président. Merci ! La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, nous avons à Calais un objectif et un seul : faire en sorte que les femmes, les enfants, les mineurs qui ont été jetés sur le chemin de l'exode par des persécutions et se trouvent à Calais avec l'espoir de passer en Grande-Bretagne puissent être protégés dignement par la République française.

Que faisons-nous pour atteindre cet objectif ? D'abord, nous luttons de façon résolue contre les passeurs qui font payer des sommes considérables à ces migrants pour les entretenir dans l'illusion qu'ils pourront passer en Grande-Bretagne. Nous démantelons ces filières. Ce sont ainsi vingt-huit filières de passeurs, représentant 700 délinquants, que nous avons démantelées en 2015, ce qui correspond à une augmentation de 25 % du nombre de filières démantelées.

Ensuite, nous voulons que ceux qui vivent dans le froid, la précarité et la boue puissent recevoir un accueil digne dans des centres d'orientation où, pris en charge par des associations, ils peuvent accéder à l'asile et être accompagnés dans un parcours de vie autre que l'impasse de Calais. Nous avons ainsi ouvert 102 centres, dans lesquels ont trouvé refuge 2 780 migrants qui étaient à Calais et à Grande-Synthe ; 85 % d'entre eux sont restés dans ces centres et ont accédé à l'asile.

Enfin, en offrant une solution d'hébergement à chacun, nous voulons démanteler la jungle de Calais. Nous le faisons de façon extrêmement méthodique en essayant, au cours de maraudes, de convaincre chaque migrant de rejoindre ces centres.

Mais il y a des « No Borders », des extrémistes, qui empêchent de façon indigne les travailleurs sociaux de l'État de faire leur travail et qui,...

M. Guy Teissier. C'est logique !

M. Bernard Cazeneuve, ministre. ...depuis des mois, envoient les migrants dans une impasse, voire vers une situation tragique, dans le tunnel ou sur le port.

C'est avec la plus grande fermeté que nous mettrons fin à cela. Nous démantèlerons cette jungle et offrirons à chaque migrant une solution digne. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Données clés

Auteur : [M. Yann Capet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (7^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3671

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 mars 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 mars 2016](#)